

République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Avesnes-le-Comte
Communauté de Communes du Sud-Artois

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Commune de Saily au bois
séance du 07/02/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept Février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie sous la présidence de Madame MIKOLAJCZAK Georgette.

Présents : Mme MIKOLAJCZAK Georgette, Maire, Mme PLOUVIER Marie-Christine, MM : ADAMCZYK Lucien, BAL Eric, DUFOUR Benoît, LETHO DUCLOS Gérard, OGON Eddy, PIETRZAK Vincent.

Absents excusés : Mme MONKA Cathy qui donne procuration à Mme MIKOLAJCZAK Georgette, Mme PINSON Julie qui donne procuration à Mme PLOUVIER Marie-Christine.

Absent : M. CANIS Rémi.

Nombres de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- En exercice : 11
- Présents : 08
- Procurations : 2

Date de la convocation : 25/01/2025 - Date d'affichage : 25/01/2025

PROCÈS-VERBAL

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1/ Chasse à l'oeuf - Nouvelle organisation.
- 2/ Réouverture bibliothèque - Présentation de la convention avec le Département.
- 3/ Eoliennes - Demande WYSENERGY.
- 4/ Bilan des dépenses fin d'année 2024 - Colis - Bons jouets - Goûter de Noël - Voeux.
- 5/ Préparation Budget 2025 - Subventions à verser - Bilan emprunts - Investissements prévus.
- 6/ Questions diverses.

La séance ouverte, il est procédé à la lecture du Procès-Verbal de la réunion du 19 décembre approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

M. OGON Eddy est nommé Secrétaire de séance.

1/ Chasse à l'oeuf - Nouvelle organisation :

Madame le Maire informe les conseillers que la société de chasse ne souhaite plus se charger de l'organisation de la chasse à l'oeuf ni d'acheter les oeufs. Madame le Maire a demandé au Comité des Fêtes s'il voulait prendre le relais et celui-ci a accepté. C'est donc le Comité des Fêtes qui va se charger de l'organisation . Le Comité des Fêtes revient au dimanche de Pâques pour la chasse à l'oeuf. La Commune offre toujours les boissons. Un grand merci au Comité des Fêtes.

2/ Réouverture bibliothèque - Présentation de la convention avec le Département :

Deux bénévoles ont décidé de s'impliquer dans la réouverture de la bibliothèque. Le Conseil les remercie vivement.

Il est possible de signer une convention avec le Département pour le prêt d'ouvrages. Madame le Maire donne lecture des articles de la convention. Il ne sera peut-être pas possible d'en bénéficier car la bibliothèque est à l'étage. Cela rend difficile l'accès aux personnes à mobilité réduite. Toutefois, il est possible de prévoir une livraison à domicile. Madame le Maire s'est aussi rapprochée de la CCSA qui doit apporter une réponse pour le prêt de livres. Le 11 février, je reçois le commercial de la Société TEMPS LIVRE pour acheter des livres pour les scolaires qui fréquentent déjà la bibliothèque.

Madame le Maire rappelle que le Conseil vote tous les ans un budget de 500 € pour l'achat de livres et qu'à ce jour, le budget n'est pas utilisé.

Doit-on faire un règlement ? Madame le Maire donne lecture de celui qui existait.

Réponse : Le conseil décide d'attendre la réponse de la médiathèque de la CCSA qui a également été contactée avant de s'engager avec le Département. Le prêt est privilégié afin de permettre un plus grand brassage de livres et éviter ainsi l'accumulation d'ouvrages stockés. La Commune économise en effectuant ses propres achats.

3/ Eoliennes - Demande WYSENERGY :

Madame le Maire rappelle que EDF RENOUVELABLE était venu en Mairie nous présenter leur projet d'implantation d'éoliennes sur les territoires de Saily, Souastre, Fonquevillers, Hannescamps et Bienvillers. Le projet est à l'arrêt car il y a toujours le problème du radar de Luchaux. Une proposition de construction pour déplacer celui-ci était prévue. Le Conseil avait délibéré FAVORABLEMENT pour ce projet.

Dépuis, WYSENERGY, une entreprise basée en Suisse a organisé dernièrement une réunion à Bienvillers avec les Maires et plusieurs agriculteurs. C'est le même projet, toujours dépendant du radar. Mais, en plus, les agriculteurs aimeraient fortement qu'un aménagement foncier (anciennement remembrement) se fasse en parallèle. Madame le Maire attire l'attention des conseillers sur le coût d'un tel projet sachant que le Département n'accorde son aide que si cet aménagement foncier est justifié par des inondations. Ce qui n'est pas le cas de la Commune.

WYSENERGY se propose de prendre contact avec les Maires afin de matérialiser les accords fonciers.

Madame le Maire demande l'avis des conseillers, à savoir s'ils souhaitent s'engager avec cette entreprise. Réponse : Il n'est pas question de prendre en charge l'aménagement foncier pour la Commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, n'est pas FAVORABLE au projet de WYSENERGY.

4/ Bilan des dépenses fin d'année 2024 - Colis - Bons jouets - Goûter de Noël - Voeux :

Colis des aînés : 54 colis ont été distribués pour une dépense de 3 123,19 € soit 57,83 € par colis. Avant la prochaine distribution, un mot sera passé aux bénéficiaires afin de rappeler que les absents le jour de la distribution devront venir chercher leur colis en Mairie.

Bons jouets : 41 enfants ont bénéficié d'un bon d'achat à JOUE CLUB de 25 € pour une dépense totale de 1 025 € - la Commune a une remise de 8 % par JOUECLUB - La dépense définitive est de 943 €. Il restait 8 bons. Les parents sont venus les retirer le mardi suivant.

Goûter de Noël : La dépense s'élève à 126,22 €. J'ai fait le bilan - tout ce qu'on a utilisé et ce qu'il y avait en trop.

Merci à Julie et Vincent pour leur implication ainsi qu'à Marie-Christine. Faut-il recommencer de la même façon ?
Pouvons-nous améliorer cet après-midi et comment ? Il faudrait passer par l'école, en plus du mot distribué aux enfants concernés pour leur rappeler l'invitation au goûter. Ce fut un moment agréable pour tous qui sera renouvelé en fin d'année.

Cérémonie des vœux : La dépense totale s'élève à 1 027,42 €.

5/ Préparation du Budget 2025 - Subventions à verser - Bilan emprunts - Investissements prévus :

Si toutes les dotations sont connues et l'état 1259 avec le vote des taux parvenu en Mairie, le budget sera voté avant le 15 avril. Tout dépend du Gouvernement. Autrement le budget sera voté avec les chiffres de 2024 et une DM sera prise courant de l'année.

Les subventions versées aux associations - En 2024, 100 € à la Fondation du Patrimoine - 50 € au Cercle Historique des Hauts de l'Ancre - 250 € à la Coopérative Scolaire - 200 € à l'APE.

En 2025, Madame le Maire propose de reconduire ces subventions et d'ajouter le versement de 200 € à l'Association de Formation des Jeunes porte-drapeaux.

Le Conseil Municipal vote les subventions proposées ci-dessus avec les mêmes montants par contre, le Conseil Municipal n'accordera pas de subvention au DOJO des Deux Sources qui en a fait la demande.

Les emprunts - chaque conseiller reçoit une copie regroupant l'état des sommes à régler pour les emprunts en 2025 et il y aura à porter au budget : 22 947,73 € en Capital au compte 1641 et 3 188,62 € en intérêts au compte 66111.

Les investissements prévus cette année - début de reprise des tombes au cimetière ;
terminer le passage de l'éclairage public en LED ;
installer 2 caméras près de la salle communale et de l'école ;
démolir le château d'eau si on obtient toutes les autorisations ;
rénover une portion d'un chemin communal, cette année, ce sera le Chemin Mourette.

Le coût des assurances -

GROUPAMA - Assurance des bâtiments - Coût 5 293,95 € en 2025 - 564,16 € d'augmentation soit + 11,90 %.

CIGAC - Assurance du personnel - Coût 3 664,57 € - 231,98 € de baisse soit - 6 % - C'est dû au peu d'absentéisme de notre personnel communal.

SMACL - Assurance des véhicules - tracteur, tondeuses - Coût 443,26 € - 30,78 € d'augmentation soit + 7,46 %.

6/ Questions diverses :

La Société de chasse nous signale qu'elle a planté, avec l'aide de la FEDERATION DE CHASSE 62 - 140 arbres de différentes essences ont été plantés sur l'ancienne décharge.

L'antenne ORANGE implantée sur le terrain de foot devrait être mise en service le 13 février.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

La prochaine réunion de Conseil est prévue le 28 mars à 19h pour le vote du budget 2025.

